

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 22 ET 23 MAI 2023

Point 12 de l'ordre du jour

**Transmission au Conseil communal du postulat déposé
par Mme Isabelle Colliard, au nom du groupe PS,
demandant d'étudier la mise en place de balades diagnostic à vélo**

Lors de la séance du 20 mars 2023, Mme Isabelle Colliard a déposé le postulat cité en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

Le postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 24 avril 2023, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

Le Bureau du Conseil général soumet au vote du Législatif communal la transmission au Conseil communal du postulat déposé par Mme Isabelle Colliard, au nom du groupe PS, demandant d'étudier la mise en place de balades diagnostic à vélo.

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE BULLE**

La Présidente

Camille Lavalette

La Secrétaire

Nicole Jacqueroud

Postulat demandant au Conseil communal d'étudier la mise en place de balades diagnostic à vélo

« Madame la Présidente, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, Chères et chers collègues,

En 2016, la Commune recevait le Prix Vélo Infrastructure 2016 par Pro Vélo dans les mains de Messieurs Patrice Morand et Cédric Jungo (<https://www.prixvelo.ch/fr/prix-velo-infrastructure/2016>).

A ce jour, les améliorations infrastructurelles suivantes ont été réalisées : nouvelles pistes et bandes cyclables, ouverture aux cycles des rues à sens unique, création de zones mixtes piétons-vélos, ou enfin nouveaux stationnements pour vélos et impression de l'édition d'un « VELOguide », plan de situation montrant les liaisons cyclables.

Avec tous les travaux en cours en ville de Bulle, de nouveaux aménagements verront le jour avec des profils de routes différents pour les utilisateurs. En février dernier, j'ai eu la chance de participer à la visite de terrain du plan de mobilité scolaire de la Léchère avec deux représentants de l'ATE Genève (Association transports et environnement) mandatés par la Commune. Lors de cette visite, ils ont pu constater qu'une vision professionnelle manquait sur le territoire bullois. Habités à circuler en ville de Genève à vélos, ils ont pu rapidement identifier les endroits dangereux sur le chemin de l'école. Ils rendront d'ailleurs un rapport complet avec des photos en identifiant les points noirs soulevés par le sondage fait aux parents, élèves et enseignants.

Par ce postulat, nous souhaitons que le Conseil communal mandate l'ATE pour effectuer des balades diagnostic sur le territoire bullois pour identifier et corriger les endroits dangereux pour les cyclistes et piétons. Ce genre de balades devraient être fait annuellement pour accompagner les nouveaux aménagements routiers et contrôler que ceux-ci fonctionnent.

Nous profitons de l'occasion pour remercier le Conseil communal pour avoir accepté d'accueillir deux nouveaux membres de la Commission d'aménagement dans la Commission vélo pour faire le pont entre les aménagements routiers et les utilisateurs.

Nous vous remercions de votre attention. »